

ESTIMATION DU NOMBRE D'EMPLOYÉS PAR PROVINCE ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

D'après l'estimation préliminaire non désaisonnalisée, l'effectif du secteur non agricole pour la dernière semaine de juin 1970 était de 6,805,900, soit 1.4% de plus qu'en mai 1970 (6,708,700). Le nombre d'employés s'est accru dans presque tous les secteurs, les augmentations relatives les plus sensibles ayant eu lieu dans l'exploitation forestière, 30.8% (16,900 employés); la construction, 6.7% (24,400); l'administration publique et la défense, 3.7% (16,800) et dans l'industrie manufacturière, 1.7% (28,100). Les augmentations survenues dans ces secteurs ont largement compensé les faibles diminutions enregistrées dans le commerce, les finances, les assurances et l'immeuble, et dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels. Le nombre d'employés a augmenté dans toutes les provinces sauf en Alberta où il n'a pas varié.

L'effectif était de 2.1% (141,800 employés) supérieur à celui de juin 1969. Tous les secteurs ont participé à l'augmentation, sauf l'exploitation forestière et l'industrie manufacturière qui ont connu une diminution. Le nombre d'employés s'est accru dans toutes les provinces, exception faite de l'Île-du-Prince-Édouard et de la Saskatchewan, où il a diminué.

D'après l'estimation désaisonnalisée, le nombre d'employés du secteur non agricole en juin a diminué de 0.7% (46,700 employés) par rapport à mai 1970. Cette baisse est due en grande partie à la diminution des effectifs dans le commerce, 2.0% (22,400) et dans les services sociaux, commerciaux, industriels et personnels, 1.1% (20,500). Ailleurs, les variations ont été négligeables. Il y a eu diminution dans toutes les provinces sauf dans l'Île-du-Prince-Édouard où on a enregistré une légère augmentation.

Selon une première estimation non désaisonnalisée, l'effectif du secteur non agricole a diminué par rapport à juin. Les augmentations enregistrées dans les mines, les carrières et les puits de pétrole, la construction, les finances, les assurances et l'immeuble, l'administration publique et la défense n'ont pu compenser les diminutions survenues dans les autres branches d'activité. Le nombre d'employés s'est accru dans toutes les provinces, sauf au Québec et en Ontario où il a diminué.

L'estimation préliminaire corrigée pour variations saisonnières montre qu'en juillet le nombre d'employés était inférieur à celui de juin. Il a diminué dans toutes les branches d'activité dont on connaissait les chiffres, sauf dans les mines, les carrières et les puits de pétrole, les finances, les assurances et l'immeuble, où il a augmenté. Il y a eu augmentation dans l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et en Alberta, et diminution dans les autres provinces.

AUGMENTATION DES VENTES DE BLÉ

Selon le ministre responsable de la Commission canadienne du blé, M. Otto Lang, la demande de céréales au Canada a été absolument exceptionnelle au cours des derniers mois. Il semble bien que le volume des exportations atteigne 700 millions de boisseaux, ce qui dépasserait le record précédent de 685 millions atteint pour l'année de récolte 1963-1964. L'an dernier 474 millions de boisseaux ont été exportés.

La demande d'orge a été particulièrement forte et la Commission du blé a profité au maximum des avantages de ventes qui se sont présentés. Elle s'est engagée à exporter plus que le record précédent qui atteignait 122 millions de boisseaux.

Les ventes faites d'avance et qui seront expédiées après la saison 1970-1971 ont déjà atteint un haut niveau pour cette période de l'année. Grâce aux nouvelles conditions de crédit du gouvernement, l'on a reçu des demandes de nouveaux clients aussi bien que des anciens.

Au cours des récents mois, les demandes d'achat ont été particulièrement élevées en provenance de l'Australie, de l'Argentine et de l'Europe de l'Ouest qui ont eu une production moindre qu'auparavant, et des États-Unis qui ont éprouvé de grands dommages à leur récolte.

FEU VERT AUX CHASSEURS DE CANARDS

Les chasseurs de canards peuvent respirer un peu plus à l'aise à la suite des tests effectués récemment par le Service canadien de la faune au sujet de la contamination de ces oiseaux par le mercure. En effet, la chasse aux canards pourra se poursuivre comme à l'accoutumée.

Les tests auxquels on a procédé sur des canards capturés dans des endroits largement dispersés de l'Est canadien indiquent que la proportion moyenne de traces de mercure est inférieure à 0.5 partie par million, a révélé aujourd'hui M. W.T. Munro, directeur intérimaire pour la région Est du Service canadien de la faune.

Même si la proportion maximum tolérée dans la nourriture humaine n'a pas encore été établie, celle pour les poissons a été fixée à 0.5 partie par million.

La plupart des oiseaux ont été capturés dans des régions où la pollution par le mercure présente un problème, à savoir: le lac Saint-Clair, la rivière Outaouais, le fleuve Saint-Laurent, le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Écosse. L'échantillonnage comprenait des espèces couramment chassées telles que des sarcelles à ailes bleues ou à ailes vertes, des canards noirs et des canards malards. On a également trouvé une faible proportion de mercure chez les canards des Prairies.